

# CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI

## 10/06/2022

### 18h30

## COMPTE RENDU

### ORDRE DU JOUR

1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
2. AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE
3. EMPLOI SAISONNIER D'ETE
4. ELECTION LEGISLATIVES : ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE
5. QUESTIONS DIVERSES
  - Vitesse limitée dans le village
  - Organisation des parkings pour l'été
  - Urbanisme, Permis de construire
  - Employés municipaux
  - Le point sur les travaux

---

### PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire  
Jean-Luc SPLITT le 1° Adjoint,  
Jérôme TALUT le 2° Adjoint  
David IMBERT  
Jean Pierre POUCHAIRET  
Régis RIGONI  
David TOBIE

#### 1 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En prévision des demandes de subventions de diverses Associations pour soutenir leurs projets d'actions contribuant à la qualité de la vie du village et de ses habitants, une somme globale de 5.100 euros a été provisionnée au budget 2022 de la Commune.

Sont parvenues à ce jour quatre demandes accompagnées pour certaines des éléments habituels nécessaires à leur analyse (compte-rendu d'AG : rapport moral, bilan financier et prévisionnel, nombre de membres, et projets).

Le Conseil a établi des critères pour l'octroi de ces subventions qui serviront de guide pour répondre aux demandes à venir, à savoir :

- a) Pour les Associations extérieures qui justifient d'activités ou d'évènements concernant les habitants et résidents de Couzoouls et qui précisent un montant attendu, leur demande sera analysée en Conseil.
- b) Pour les Associations locales ayant leur siège social à Couzoouls, le montant maximum octroyé sera 300€
- c) Pour le Groupe de la Jeunesse chargé des animations sur Couzoouls et faisant fonction de Comité des fêtes, il est proposé une subventions spécifique qui sera

définie en rapport avec les activités déjà organisées et la programmation complémentaire pour l'année en cours.

Au jour du Conseil sont arrivées en Mairie les demandes des Associations suivantes (accompagnées des documents attendus) :

a) ASSOCIATIONS EXTERIEURES ou ORGANISATRICES D'EVENEMENTS

- Association pour le Développement et la Promotion de la Musique, conformément à la demande : 75€
- Altrimar Triathlon Club, Organisatrice du Challenge du MADRES, en Juillet conformément à la demande : 180€
- l'Escouloubraise : 180€

b) ASSOCIATIONS LOCALES

- FONT RONDA : 300€
- 1904 : 300€

c) COMITE DES FETES Groupe de la Jeunesse : 2500€

Soit pour l'année 2022 un total de 3535€

Il est proposé au Conseil de voter l'octroi de cette somme suivant la répartition précédente

Abstentions :	0
Contre :	0
Pour :	7

Il a également été décidé d'informer les autres Associations locales sur les aides possibles pour l'année 2022.

## 2 AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE

Pour compléter le projet d'amélioration de l'entrée du village (terrain de boules, signalétique, réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Poste), il est proposé au Conseil de prendre tous les moyens légaux pour tenter de restituer son intégrité au mur de soutènement bordant le RD 417.

En effet ce mur a été détruit partiellement pour laisser place à un garage privé construit sur la parcelle A1259, lequel en 2009 s'est effondré sur lui-même et sur une caravane. L'ensemble est resté en l'état depuis cette date, malgré les nombreuses tentatives et propositions de conciliation faites auprès du propriétaire.

Cet état de choses nuit sérieusement à l'image de l'Entrée du village

Une nouvelle procédure prévue au titre de la loi N°2022-217 du 21 Février 2022 devrait permettre d'atteindre ce but.

Il est proposé au Conseil de donner au Maire l'autorisation d'établir un Procès-verbal provisoire d'état d'abandon manifeste, le premier pas dans cette procédure...

Abstentions :	0
Contre :	0
Pour :	7

### 3 EMPLOI SAISONNIER D'ETE

Une demande d'emploi saisonnier pour les deux mois de Juillet et d'Août est arrivée en Mairie à laquelle, compte tenu des besoins accrus en cette période de forte occupation du village, il est proposé au Conseil de donner une suite favorable par l'établissement d'un Contrat à durée déterminée de deux mois pour 32 heures de travail hebdomadaire.

Ce contrat démarrera le 4 Juillet et s'achèvera le 26 Août.

Abstentions :	0
Contre :	0
Pour :	7

### 4 ELECTION LEGISLATIVES : ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

Il est procédé à l'organisation du Bureau de vote pour l'organisation du premier tour des élections législatives

### 5 QUESTIONS DIVERSES

- Vitesse limitée dans le village
- Organisation des parkings pour l'été
- Urbanisme, Permis de construire : demande en cours d'instruction
- Employés municipaux
- Le point sur les travaux

#### FAITS

- Poubelles de rue, bancs publics, protection espace containers
- Barre d'attache pour rando chevaux
- Nettoyage chemin du tiul fret

#### RESTANT A REALISER

##### EN REGIE

- Composteur
- Potelet amovible entrée stade / camping cars

##### EN ENTREPRISE

- Réseaux eau potable et pluvial Empereur & Barri
- Renfort des culées du pont Chemin du Moulin
- Porte séparative salle du conseil - salle de réunion
- Grille porte Eglise
- Réparations de chemins communaux : Tiul fret, En Bosse, col de Souls, Prat del Rei

L'ordre du Jour étant épuisé,  
La séance est close à 20h15'

Rédaction : Patrick de Boissieu  
à COUNOZOULS le 20 Juin 2022